

« La cote Ln 27. » Pour un répertoire des autobiographies écrites en France au XIX^e siècle.

Philippe Lejeune

Volume 17, Number 2, Fall 1984

La question autobiographique

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/500644ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/500644ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département des littératures de l'Université Laval

ISSN

0014-214X (print)

1708-9069 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lejeune, P. (1984). « La cote Ln 27. » Pour un répertoire des autobiographies écrites en France au XIX^e siècle. *Études littéraires*, 17(2), 213–237.
<https://doi.org/10.7202/500644ar>

LA COTE Ln 27 : pour un répertoire des autobiographies écrites en France au XIX^e siècle

philippe lejeune

J'ai commencé à travailler sur l'autobiographie en 1970. Il n'existait alors aucun texte d'ensemble sur l'histoire de l'autobiographie en France, ni même aucun répertoire qui permît de savoir de quoi on parlait quand on parlait d'autobiographie. Si l'autobiographie était un genre, à ce genre devait correspondre un *corpus* de textes, qui devait permettre de dresser une définition, de dégager une problématique. Je me suis déjà expliqué sur la part d'idéalisme, ou de naïveté, qu'implique cette démarche. Mais comment faire autrement, dès lors qu'on parle d'un *genre* ? Je voyais que les critiques qui avaient parlé de l'autobiographie française citaient en réalité tout au plus une dizaine ou une douzaine d'autobiographes, toujours les mêmes, écrivains de génie (ou de talent) par ailleurs engagés et rengagés régulièrement dans les programmes universitaires de littérature. L'autobiographie s'arrêtait-elle là ?

La première chose à faire m'a paru être d'explorer toute la production française de livres, pour voir ce qui était autobiographie et ce qui ne l'était pas, en faisant une sorte de va-et-vient entre la constitution du corpus et sa définition. Et, une fois admise l'idée que l'autobiographie serait le récit qu'une personne réelle fait de sa propre vie, je suis tombé en arrêt, dans la salle des catalogues de la Bibliothèque Nationale, devant le *Catalogue de l'Histoire de France*, austère monument

dont la passion ne m'a plus dès lors quitté. Et, plus précisément, je suis tombé amoureux d'une cote, la cote Ln 27, qui me fournissait un instrument de travail étonnant. Voici qui elle est.

À la Bibliothèque Nationale, tous les livres sont classés dans des rubriques désignées par des lettres, de A à Z, dans un dégradé savant qui mène du sacré au profane. A, c'est l'écriture par excellence, l'Écriture Sainte, et Z, au contraire, le fatras des écritures profanes (« Polygraphie et mélanges »). De B à Y, on trouve successivement la théologie, le droit, l'histoire (qui va de G à P), la bibliographie, les sciences philosophiques, morales et physiques, les sciences naturelles, les sciences médicales, puis la linguistique, la rhétorique, la poésie, le théâtre, les romans. Au beau milieu, la lettre L désigne l'histoire de France ; la sous-rubrique Ln, les biographies, et sa subdivision Ln 27 les *biographies individuelles*.

Qu'est-ce qu'une « biographie individuelle », dans l'optique de ce catalogue ? « Biographie », tout texte qui a pour sujet tout ou partie de la vie d'un individu réel. Le catalogue est dressé dans la perspective de l'histoire. À l'historien de critiquer les témoignages, de dépister les textes apocryphes, etc. Mais tous les textes se présentent comme référentiels. Les fictions sont cataloguées dans une autre rubrique. (Y², « romans »). Travailler à partir de la cote Ln 27, c'est donc avoir choisi comme élément central du genre le pacte référentiel. « Biographie *individuelle* » : tout livre, brochure, opuscule, consacré entièrement à la biographie (totale ou partielle) d'un unique individu. La biographie individuelle s'oppose à la biographie collective : recueils regroupant plusieurs biographies (biographies générales, biographies par époque, par profession ou domaine d'activité, et biographies locales).

Les biographies collectives occupent les cotes Ln 1 à Ln 26. Mais la cote Ln 27, à elle toute seule, est plus fournie que toutes les autres réunies : elle comporte, à l'heure actuelle, plus de 94 000 volumes ou opuscules... C'est un domaine immense, et d'autant plus passionnant que, alimenté par le dépôt légal, il contient non seulement les livres diffusés commercialement, mais aussi tous les livres et brochures qui ont fait l'objet d'une « publication privée », par diffusion gratuite dans un milieu familial, local ou professionnel. C'est comme l'écume de toute une vie sociale disparue qui se trouve là

recueillie. Aussi ai-je préféré ce catalogue à d'autres instruments bibliographiques peut-être plus faciles à consulter, mais plus limités, comme les Tables du *Catalogue général de la Librairie française* d'Otto Lorenz¹.

Le catalogue de la cote Ln 27 se présente successivement sous trois formes différentes :

- en *volumes imprimés* pour les textes entrés à la B.N. jusqu'en 1880 environ : c'est le *Catalogue de l'Histoire de France*, tomes IX et X (publiés en 1865-1870), avec le Supplément publié dans le tome XVI (en 1884), où sont classés alphabétiquement, d'après le nom de la personne biographiée, les 32 000 premiers titres environ ;
- en *registres manuscrits* pour les textes entrés à la B.N. entre 1880 et 1950 ; ces registres ne sont pas accessibles au public, il faut une autorisation spéciale pour aller les consulter dans les coulisses, au « Service de l'Histoire de France » ; le classement, à peu près chronologique, est celui de l'ordre d'entrée des volumes à la B.N. ;
- en *fichier*, accessible dans la salle des Catalogues, pour les titres entrés depuis 1950, classés de nouveau par ordre alphabétique de la personne biographiée ; c'est la section « Biographies individuelles » du fichier *Histoire de France. Ouvrages entrés depuis 1950. Suite du catalogue systématique* ; ce fichier excède largement la cote Ln 27 et répertorie aussi des textes biographiques conservés sous d'autres cotes.

Ce catalogue gigantesque, on le devine, offrait pour la recherche que je me proposais une base essentielle, mais à la fois trop étroite et trop large.

Trop étroite, parce que toutes les autobiographies ne figurent pas sous cette cote. Certaines ont été classées en fonction d'un autre critère, celui du champ d'activité, de la « spécialité » de l'autobiographe. Une autobiographie d'instituteur, qui peut être envisagée en même temps comme un livre de pédagogie, pourra être sous la cote R, — etc. Une autobiographie peut avoir été publiée dans un périodique. Ou bien elle peut être reproduite dans un livre où rien ne la signale : c'est comme cela que j'ai retrouvé celle du sergent Bertrand, le déterreur de cadavres². Enfin, elle peut n'avoir point été publiée du tout et se trouver soit dans un dépôt d'archives, soit dans les papiers ou les greniers d'une famille.

D'où la nécessité de compléter les recherches par un dépouillement de sources différentes : essentiellement la *Bibliographie annuelle de l'Histoire de France* (C.N.R.S.), et les bibliographies que comportent les livres consacrés à telle profession ou à telle classe sociale dont j'essaie de répertorier les récits. Quant aux manuscrits familiaux, c'est le hasard qui décide de me les faire rencontrer ou non. Les rencontres sont rares. Elles ont toujours lieu à l'occasion d'une conversation privée, ou d'un exposé que je fais sur mes propres archives familiales : « Moi aussi — me dit-on — j'ai une grand-tante ou un arrière-grand-père, qui a laissé... » je pense que le corpus des autobiographies conservées par les familles doit être assez important : mais au gré des déménagements, des successions et du temps qui passe, il subit une érosion continue. Pourrait-on essayer par la voie des médias — télévision, radio ou presse — de lancer une enquête pour au moins localiser ces sources enfouies, et persuader les familles de déposer une copie, ou de léguer le texte lui-même, aux Archives Départementales ? J'avais fait un timide essai en ce sens en 1980, à l'occasion d'une série de brèves émissions de radio, avec des résultats minces³. Mais peut-être une campagne plus systématique, mieux orchestrée, appuyée par des institutions prestigieuses, ou des figures populaires des médias, dotée de prix, aurait-elle de meilleurs résultats ? J'imagine parfois Jacques Martin ou Jacques Chancel lançant une « chasse au trésor » dans les archives familiales⁴. En attendant j'essaie d'aider le hasard en en parlant autour de moi.

Pêche à la ligne, donc, en dehors du catalogue de Ln 27. Mais dans le catalogue lui-même, recherche d'une aiguille dans une meule de foin ! Les autobiographies ne représentent qu'un pourcentage infime des textes conservés sous cette cote. C'est d'ailleurs cela qui est fascinant : on est mis en présence de tous les textes référentiels concernant un individu, en vrac. Que ce soit l'intéressé, ou quelqu'un d'autre, qui ait écrit le texte, ça n'a pas ici la moindre importance. Du coup il apparaît que l'autobiographie n'est qu'un cas particulier, qu'on a peut-être tort de privilégier (et en tout cas d'isoler), d'un discours social beaucoup plus étendu. L'autobiographe reprend ce discours à son compte, mais en est-il vraiment l'« auteur » ? Et ce discours lui-même, est-il avant tout discours

de vérité, — c'est-à-dire d'information, de témoignage, d'évocation du vécu ? Un coup d'œil sur le catalogue suffit pour voir que l'essentiel est l'affirmation, ou la mise en question, de la *valeur*. Les formes dominantes sont, du côté de l'affirmation, l'*éloge* et l'*exemple*, et du côté de la mise en question le *procès*, l'*apologie* et le *cas*. Au niveau même des titres, la littérature biographique manifeste clairement la récurrence de ces « formes simples », de même qu'elle donne rapidement une espèce de « carte » des activités ou des situations sociales investies d'une valeur, ou faisant l'objet d'un débat.

Aussi ne devais-je pas considérer cette masse de textes biographiques comme une gangue impure et amorphe d'où extraire le minerai pur de l'autobiographie, mais comme un milieu vivant et organisé dont j'allais sélectionner une variété.

La lettre D

Voici un exemple de ce travail de sélection, et du résultat. J'ai choisi un mini-corpus : la lettre D du premier Supplément au *Catalogue de l'Histoire de France* (tome XVI), bien sûr pour la cote Ln 27. Ce supplément contient en gros les livres entrés à la B.N. entre 1865 et 1880. J'ai compté 718 personnes dont le nom commence par un D, et faisant l'objet d'une « biographie individuelle » (ou de plusieurs, si bien que le nombre de textes, lui, excède 718). Le travail de repérage se fait d'abord d'après les titres : d'où une certaine marge d'erreur dans les comptages ci-dessous. Il est parfois délicat de décider, au seul vu du titre, si le texte est biographique ou autobiographique. Par exemple le mot *Souvenirs* peut se prendre dans les deux sens — et le plus souvent il désigne des commémorations biographiques, mais pas toujours ! *Souvenirs d'un chanteur*, par G. Duprez, est un texte autobiographique. Mais *Souvenirs d'Eugène Devéria* est un texte biographique. Et comment deviner qu'un livre intitulé *Aventures de M. et Mme Duruof. Les soixante ascensions de Duruof racontées par lui-même* est en fait raconté par quelqu'un d'autre ?

Dans la grande majorité des cas il s'agit non de livres mais de simples brochures. Seconde constatation : ce sont surtout des textes biographiques de circonstance, liés à un événement ou à une cérémonie. Le plus souvent, la mort : oraisons funèbres et notices nécrologiques. Mais aussi le

mariage, les noces d'argent ou d'or, la remise d'une décoration, etc. Beaucoup de petites brochures, intitulées *Souvenir du...* (suivi de la date), racontent une cérémonie et reproduisent les différents discours qui ont été prononcés. Textes toujours élogieux, destinés à circuler et à prendre place dans les archives du groupe familial, local ou professionnel qui les a produits. Par rapport à cette marée d'éphémères commémorations, les textes de biographie historique, fondés sur un certain recul dans le temps, sont relativement peu nombreux.

Dans quel cas un individu peut-il devenir lui-même l'auteur d'une brochure le concernant ?

Soit quand il veut s'intégrer à un groupe, soit quand il en est injustement (selon lui) exclu.

Le premier cas, c'est celui des brochures de candidatures à une institution savante (Académie ou autre) ou à une élection quelconque. « Exposé des titres et travaux de M. Untel, à l'appui de sa candidature pour... » (22 cas). La forme impersonnelle de ces brochures, leur présentation stéréotypée, font qu'on peut hésiter à y voir une manifestation autobiographique : et pourtant l'auteur jalonne son histoire, et demande la reconnaissance de sa valeur. L'acte est autobiographique, la forme est biographique. On trouverait facilement dans d'autres corpus, comme celui des archives de la Légion d'honneur, des masses de textes analogues (pour avoir la Légion d'honneur, il fallait la demander et remplir une notice (auto)biographique...) À titre d'intermède voici en dix lignes une autobiographie complète de *self-made man*. Mon arrière-grand-père, Xavier-Édouard Lejeune, employé de commerce à la destinée assez médiocre, a travaillé les trente dernières années de sa vie professionnelle (1882-1912) chez un fourreur, Félix Jungmann, qui, lui, a fait fortune. En 1900, Félix Jungmann a demandé la Légion d'honneur et voici comment il s'est présenté lui-même :

Apprenti fourreur de 1858 à 1861.

Ouvrier fourreur de 1861 à 1876.

Mr Jungmann est absolument le fils de ses œuvres. Il a fondé sa maison en 1876 avec un capital très minime et à force de travail et de persévérance est arrivé à être la seconde maison de France et peut-être du monde pour ces articles.

Il occupe en ce moment un personnel de plus de 350 personnes hommes-femmes. Il a le premier fait lustrer en noir et en couleurs les

peaux de mongolie en Chine dont le trafic se chiffre par millions chaque année⁵.

Si les « candidats », à défaut d'être modestes, sont discrets dans leur mode d'énonciation, il n'en est pas de même pour les « exclus » ou les « persécutés » qui, eux, n'hésitent pas à employer la première personne et à faire entendre leur voix. J'ai trouvé dans la lettre D environ 50 brochures nettement « autobiographiques » d'individus répondant à des calomnies ou des accusations, se plaignant d'une exclusion ou d'un tort qui leur avait été causé, prenant à parti l'opinion publique ou se justifiant devant elle. L'objet du débat est en général très limité, la plupart de ces textes n'embrassent nullement la vie de leur auteur et, en ce sens, je ne serai pas amené à les retenir pour mon répertoire. Mais j'y reconnais le discours de la persécution, l'une des bases les plus constantes des textes autobiographiques⁶. Ce sont souvent des employés, des instituteurs, des curés, révoqués: ils font appel. Mais on rencontre les situations les plus variées. M. Émile Dupont proteste contre son exclusion du nouveau cercle littéraire de Boulogne-sur-mer. M. Oscar Dutemple se venge d'une mésaventure matrimoniale dans *Un mariage manqué. Histoire vraie*. M. Dessolins prend la plume pour écrire *Où M. Dessolins prend la parole pour un fait personnel*. Le docteur Dubuisson s'interroge: *Le Dr Dubuisson est-il de mauvaise foi?...* M. Dollingen s'explique: *Pourquoi je vends ma propriété d'Étretat*. Etc. Etc.

Les textes des « candidats » et des « persécutés » (72 environ) représentent donc à peu près 10% de la masse des cas présents dans la lettre D. Il m'arrivera de retenir dans mon répertoire quelques brochures de ce genre: pour les candidats, lorsque l'énonciation sera un tant soit peu personnelle; pour les persécutés, lorsqu'ils sont amenés, pour se justifier, à envisager l'ensemble de leur vie ou de leur carrière.

Au milieu de ces brochures on trouve enfin quelques volumes autobiographiques; au nombre de neuf. Il suffit de lire la liste des titres (voir ci-après p. 8) pour voir qu'il s'agit de choses très disparates. Trois textes plus ou moins anciens: les mémoires d'un des messieurs de Port-Royal, Du Fossé (1634-1698), jusqu'alors inédits; et les mémoires de deux hommes de lettres de la fin du XVIII^e siècle: Desforges (1746-1806), comédien puis auteur dramatique, dont le récit

semble assez « liciencieux », et Dutens (1730-1812), homme de lettres, éditeur des *Œuvres Complètes* de Leibniz, dont la vie serait écrite en « style de roman »⁷. Et puis six textes contemporains, dont trois ne sont pas vraiment des autobiographies : les récits de voyage, moitié en prose, moitié en vers, d'un berger champenois autodidacte⁸, le journal intime et spirituel d'une jeune femme disciple de Lacordaire (Isaure André Du Molin), et les souvenirs d'un explorateur persécuté (Douville). Restent donc trois textes nettement autobiographiques, embrassant toute la vie de l'auteur : un notaire épicurien, Delhaye, raconte sa vie à ses enfants et essaie de leur transmettre le secret du bonheur... Un chanteur d'opéra, Duprez, retrace sa vocation et sa carrière... Un médecin névrosé, Dumont, essaie de décrire avec la franchise d'un Rousseau (à défaut de la perspicacité d'un Freud) tous les symptômes et les péripéties de sa névrose...

Au terme de cette exploration de la lettre D, peut-être aurai-je finalement repéré six ou sept volumes ou brochures susceptibles de figurer dans mon répertoire... On peut trouver le rendement faible (à peine 1%) et, une fois le premier amusement passé, le dépouillement fastidieux : « Quel fatras, c'est une vraie poubelle... ». Malgré mon coup de foudre initial, il est bien possible que j'aie eu cette réaction lors de mon premier travail en 1970. J'essayais d'extraire avec des pincettes quelques textes potables, conformes aux normes littéraires et assez élitistes que j'avais alors en tête.

1. Lucien DELHAYE, *Mes Confidences, suivies de Conseils familiaux donnés par un père à ses enfants*, Valenciennes, Imprimerie G. Giard et A. Seulin, 1876, 77 pages.

BN : 8° Ln27 29460

2. Pierre Jean-Baptiste Choudard DESFORGES, *Le Poète, ou Mémoires d'un homme de lettres écrits par lui-même*, Hambourg, chez les principaux libraires, 1799, 4 volumes.

BN : Rés. 8° Ln27 26370

3. P.N. Rose DOLLET, *Souvenirs d'un berger champenois*, troisième édition, revue et corrigée avec soin, Wassy, Imprimerie et Librairie de Guillemin, 1866, 176 pages.

BN : Ln27 24814

4. J.-B. DOUVILLE, *30 mois de ma vie, quinze mois avant et quinze mois après mon voyage au Congo, ou ma justification des infamies débitées contre moi ; suivie de détails nouveaux et curieux sur les mœurs et les usages des habitants du Brésil et de Buenos-Ayres et*

d'une description de la colonie Patagonia [...], Paris, chez l'auteur, 1833, 399 pages.

BN : Ln27 21339

- 5. DU FOSSÉ, *Mémoires de Pierre Thomas sieur Du Fossé*, publiés en entier, pour la première fois, d'après le manuscrit original, avec une introduction et des notes, par F. Bouquet, Rouen, Métérie, 1876-1879, 4 volumes.**

BN : 8° Ln27 29546

- 6. Mme Isaure André DU MOLIN, *Journal et fragments*, publiés par sa sœur, Paris, 1870, 332 pages.**

BN : 8° Ln27 25727

- 7. Docteur DUMONT, *Testament médical, philosophique et littéraire* [...] ouvrage destiné non seulement aux médecins et aux hommes de lettres, mais encore à toutes les personnes éclairées qui souffrent d'une manière occulte, Paris, Adrien Delahaye, libraire-éditeur, 1865, XXX-604 p.**

BN : 8° Ln27 21347

- 8. Gilbert DUPREZ, *Souvenirs d'un chanteur*, Paris, Calmann-Lévy, 1880, 280 p.**

BN : Ln27 31833

- 9. Louis DUTENS, *Mémoires d'un voyageur qui se repose* [...], Paris, Bossange, Masson et Besson, 1806, 3 volumes.**

BN : 8° Ln27 23102

Aujourd'hui c'est avec une gourmandise de chiffonnier que je m'exclame : « Mais c'est une vraie poubelle ! », et je me précipite pour fouiner et trier. Et je vais faire une apologie du fatras. Les textes que j'exhume ont chance de n'intéresser ni des littéraires, ni des historiens. La platitude de ces récits, leur maladresse, leur rhétorique très codée doivent laisser indifférents ceux qui ne frayent qu'avec Châteaubriand ou Stendhal. Et l'historien souvent aura du mal à utiliser ces sources hétéroclites, clairsemées et partiales.

Mais pour moi ces textes sont non des sources, mais des *faits*. Leur valeur tient d'abord à ce qu'ils existent, et sans doute à leur rareté même. Dans ce travail de chiffonnier, ce que j'aime, c'est le contact humain. J'entre un matin à la Bibliothèque Nationale pour explorer une dizaine de textes. J'en ressors le soir ayant croisé une dizaine d'existences, de destinées qui s'ignoraient les unes les autres mais qui ont laissé des traces dont la lecture m'a transformé en romancier unanime. Parfois j'en ressors aussi avec des découvertes, comme un botaniste qui a identifié une variété nouvelle. Par

exemple je regarde le texte d'Antoine Orillon, *Vie privée d'un orphelin, écrite par lui-même* (Paris, 1857, 35 p.), et je m'aperçois que c'est un spécimen d'une catégorie dont je pensais jusque-là ne pouvoir trouver aucun exemple : l'autobiographie d'un *domestique* au XIX^e siècle : « Je compte vingt-huit ans de services comme serviteur domestique, sur quoi j'ai été huit ans cultivateur, dix ans chez des commerçants, dix ans dans les grandes maisons... ».

Au-delà de ces plaisirs, je m'instruis. Comme historien, parce que ces textes sont révélateurs de pratiques sociales et de mentalités. Comme « littéraire », parce que leur absence d'élaboration, et souvent leur brièveté, permettent d'étudier les « formes simples » qui entrent dans la composition d'une autobiographie. J'avais commencé par l'analyse d'œuvres très complexes, celles de Rousseau, Sartre, Leiris, j'y avais vu l'autobiographie se nourrir du mythe, de la dialectique, de la poésie. Peut-être est-il sain d'explorer, en suivant la voie ouverte par Jolles, les formes qui se manifestent dans des productions plus élémentaires. Je pense donc constituer, parallèlement aux corpus correspondant à des catégories sociales, une sorte de corpus de « micro-formes », en choisissant des textes très brefs qui en soient les meilleures illustrations. Cela ferait un petit livre, où les différentes formes simples se dégageraient peu à peu de l'analyse précise de ces textes, que leur dimension réduite me permettrait de citer intégralement. Une sorte de grammaire de base du discours et du récit autobiographiques.

Le répertoire

Après ce détour par la lettre D, j'en reviens à l'histoire de mon projet. En 1970, j'ai d'abord utilisé la cote Ln 27 pour réaliser le Répertoire qui se trouve dans *L'Autobiographie en France* (A. Colin, 1971). J'étais alors très sélectif. Ce répertoire, d'une centaine d'auteurs, comprend essentiellement des autobiographies d'écrivains, et des autobiographies spirituelles. Ce qui a fait tomber mes préjugés sur l'histoire du genre, progressivement, c'est une meilleure connaissance de l'actualité immédiate. À partir de 1972, je m'étais mis à constituer, en dépouillant *Le Monde des Livres* et la *Quinzaine littéraire*, un fichier de la production autobiographique sous

toutes ses formes, des mémoires d'acteurs aux documents populistes, — assez pour prendre conscience de la variété des livres, des formes de discours, et des expériences sociales ainsi mises en circulation⁹. Le fatras contemporain s'opposait au corpus épuré et littéraire que je donnais pour être « l'histoire » du genre : mais ce corpus épuré, je me souvenais que je l'avais moi-même tiré du fatras de Ln 27, pour lequel du coup je conçus une nouvelle curiosité. Ce retour à la cote originelle fut retardé par un autre projet d'histoire littéraire portant également sur le XIX^e siècle : le projet exposé à la fin du *Pacte autobiographique* en 1975 (p. 334-336), qui consistait à analyser la *réception* des autobiographies en dépouillant la presse périodique. J'avais commencé le dépouillement, par le *Globe*, et par un parcours des principaux recueils critiques tirés de journaux. J'ai laissé ce travail en suspens, avec l'idée d'y revenir, car il est complémentaire du projet de répertoire auquel je me suis maintenant attaché. Le Répertoire donnera une idée extensive de la *production* de textes autobiographiques au XIX^e siècle, masse multiforme de textes très peu diffusés ; l'étude de la *réception*, elle, portera fatalement sur un corpus très réduit de textes intensément lus et commentés. L'écart ainsi manifesté est une des dimensions essentielles de l'histoire du genre.

Comment définir et construire ce répertoire ?

L'idéal serait de constituer, comme l'ont fait aux États-Unis Louis Kaplan et Mary Louise Briscoe¹⁰, un répertoire alphabétique intégral de tous les textes autobiographiques (au sens large) publiés, avec une brève notice pour chacun, et surtout un index qui rende le répertoire utilisable. C'est le travail d'une vie, ou d'une équipe. Or je suis seul, et j'ai d'autres occupations. Mais il m'a souvent semblé que ce pourrait être la tâche d'un centre de recherches comme l'*Institut d'Histoire du Temps présent* (CNRS) que de publier, au moins pour le XX^e siècle, un répertoire de ce genre, qui rendrait service à bien des chercheurs.

L'Amérique du Nord m'offrait d'autres modèles : j'avais bien aimé le livre de Richard G. Lillard¹¹, qui classait par secteurs d'activité un nombre plus réduit d'autobiographies, présentant son répertoire comme un petit guide de la civilisation américaine. Plus récemment, Yvan Lamonde a publié un répertoire de la littérature personnelle au Québec qui est un modèle de

méthode et de lisibilité¹². Ce que j'ai aimé chez Lamonde et Lillard, c'est qu'on pouvait les lire, alors que Kaplan et Briscœ peuvent seulement se consulter.

Dans le domaine français, il existe un seul grand répertoire méthodique de textes autobiographiques, c'est la *Bibliographie critique des mémoires sur le Consulat et l'Empire* de Jean Tulard (Droz, 1971), qui recense et décrit 794 textes. Son projet est naturellement assez différent du mien : c'est en historien qu'il envisage les textes qu'il rassemble. Ce sont pour lui des sources, dont il évalue à la fois la fiabilité et l'originalité. Et il ne s'intéresse à ces textes de témoignage que dans la mesure où ils portent sur le Consulat et l'Empire. Reste que sur deux points au moins j'essaierai de suivre la même méthode que lui.

D'abord, dans le cadre du champ que j'aurai défini, il faudra viser l'exhaustivité. Ne rien éliminer pour des raisons de valeur, en fonction de choix personnels. Quand on se lance dans le fatras, il faut aller jusqu'au bout : le fatras prend valeur du seul fait qu'il est, autant que faire se peut, complet. Le lecteur du répertoire doit pouvoir être sûr que dans le champ visé il n'y a rien d'autre. J'ai parfois été frappé des facilités que pouvait se donner un chercheur en posant un problème général à partir de quelques cas particuliers, non pas choisis à dessein dans un esprit partial, mais crus représentatifs par ignorance du reste. On discute aujourd'hui à perte de vue sur l'autobiographie féminine et son histoire. Mais au XIX^e siècle, en dehors des récits de Georges Sand, Daniel Stern, Louise Michel, et deux ou trois autres, que connaît-on, qu'a-t-on lu ? Le premier travail à faire, humble certes et long, mais indispensable, n'est-il pas d'établir l'inventaire des autobiographies écrites par des femmes au XIX^e siècle, pour savoir de quoi on parle ?

Le second point sur lequel je suivrai la méthode de Tulard, c'est la rédaction de notices détaillées pour décrire le contenu, et éventuellement la forme, de chaque texte répertorié, et cela d'autant plus que les textes sont peu connus ou difficilement accessibles.

Mon projet diffère naturellement de celui de Tulard pour tout le reste : c'est-à-dire pour la périodisation, la définition générique, et le classement interne du corpus.

Périodisation

Le répertoire rassemblera les autobiographies écrites en France entre 1789 et 1914. J'ai choisi comme critère la *date d'écriture*, parce qu'elle est presque toujours facile à connaître, alors que la date de naissance de l'auteur pose parfois problème. D'autre part la date de publication aurait exclu du champ les manuscrits ou les textes publiés longtemps après la mort de leur auteur. Bien entendu, je ne pouvais choisir, comme l'a fait Tulard, la date des événements racontés : pour moi, c'est l'écriture elle-même qui est l'événement.

Pourquoi avoir choisi ces deux dates, dont aucune n'appartient au « XIX^e siècle » ? Parce qu'un « siècle », ça n'existe pas. Parce que, de toute façon, il vaut mieux voir large : rien n'empêchera le lecteur de retailler plus étroit. Parce que ces deux dates correspondent à des ruptures historiques. Et puis cela m'arrangeait. « 1789 », parce que si je remontais en amont, j'allais tomber sur une production clairsemée de textes appartenant à ce que j'ai appelé la « préhistoire » du genre, en recoupant des corpus déjà inventoriés, comme celui des mémoires, ou en voie de l'être, comme celui des livres de raison¹³. « 1914 », parce que si je descendais en aval, j'allais être submergé par une production pléthorique, en même temps que m'échapperaient fatalement tous les manuscrits familiaux inédits. J'ai donc voulu simplement cadrer une période large (125 ans), qui correspondrait à une sorte d'âge classique de l'autobiographie.

Je ne saurais justifier autrement que par ces considérations pratiques cette périodisation, dont j'ai déjà pu mesurer les faiblesses. Mais il fallait bien couper quelque part. Chaque section du répertoire sera précédée d'une présentation et d'une analyse : j'en profiterai pour donner des indications succinctes sur les prolongements du corpus en amont et en aval. La périodisation idéale ne sera certainement pas la même pour les différents secteurs du corpus. Les autobiographies spirituelles, qui doivent être envisagées dans la « longue durée » d'un genre pratiqué depuis la fin du Moyen Âge, n'auront rien de commun avec la périodisation des autobiographies d'instituteurs laïques, — profession qui s'est peu à peu constituée au long du XIX^e siècle, et dont il est regrettable d'arrêter l'examen en 1914. Les dates significatives

pour le corpus des autobiographies d'artisans ne seront sans doute pas les mêmes que pour celles des médecins, etc.

D'autre part un coup d'œil rapide sur ces 125 ans permet d'y discerner trois périodes relativement différentes.

Jusque vers 1815, ce sont fatalement des gens élevés sous l'Ancien Régime qui écrivent ou publient leur vie. Desforges et Dutens, que j'ai rencontrés à la lettre D, appartiennent à cette constellation d'hommes de lettres, de philosophes des lumières ou d'aventuriers, tous plus ou moins en voie d'ascension sociale, qui, de Jamerey-Duval, Duclos ou Rousseau jusqu'à Rétif de la Bretonne et Casanova, ont écrit des autobiographies dont le style, et souvent l'audace, tranchent sur la production ultérieure. Textes prestigieux, mais peu nombreux¹⁴.

Sous la Restauration et la Monarchie de Juillet, on assiste à un déferlement de témoignages historiques sur les bouleversements qu'a connus la France de 1789 à 1815 (voir Tulard, pour la période 1799-1815). De manière symbolique, cette période est encadrée par le début et la fin de la production autobiographique de Châteaubriand : 1811-1814, *Mémoires de ma vie*, ébauche des *Mémoires d'Outre-Tombe*, finalement publiés immédiatement après sa mort en 1848. Peu d'autobiographies d'écrivains, mais également peu d'autobiographies « privées », familiales ou professionnelles.

1848 et les années suivantes voient le véritable « démarrage » de la production autobiographique. D'abord avec la publication, de leur vivant, de l'autobiographie de trois des plus illustres écrivains de la génération romantique (Lamartine, Alexandre Dumas, George Sand). Mais surtout avec la progressive multiplication des autobiographies familiales ou privées, des autobiographies militantes, des autobiographies fondées sur la notoriété (artistes, etc.). L'intérêt se porte sur les textes autobiographiques du passé : on exhume les autobiographies des protestants persécutés, on publie le corpus des livres de raison. On commence à publier les journaux intimes des écrivains du début du siècle, etc. En 1888, Brunetière pousse même un cri d'alarme et d'horreur devant l'envahissement de ce qu'il appelle la « littérature personnelle »¹⁵. Sans éprouver le même effroi (que dirait-il aujourd'hui!), j'ai fait la même constatation dans les premiers mini-corpus que j'ai dépouillés : peu de textes avant 1848, beaucoup plus après. Et les Tables du *Catalogue* de Lorenz

soulignent la croissance rapide de la production dans le dernier quart du siècle : entre la décennie 1876–1885 et la décennie 1906–1915, le nombre de « mémoires, souvenirs » répertoriés est multiplié par quatre¹⁶. L'écriture autobiographique traduit avec un certain temps de retard les grands changements culturels, sociaux ou historiques. Il est bien naturel que ce soit seulement après 1850 que se manifestent les bouleversements sociaux nés de la Révolution, puis de la première révolution industrielle, ou des progrès de l'instruction à partir de la loi Guizot (1833).

Mais j'arrête là cette « vue cavalière », forcément un peu simpliste, et toute provisoire, au seuil de ce travail. Disons simplement que la période 1789–1914 est pour moi un champ d'observation dans lequel je m'attends à voir apparaître des corpus dont la périodisation propre pourra ne pas coïncider avec ce cadre.

Définition générique

Le répertoire retiendra uniquement des *autobiographies* : récits écrits par l'individu concerné lui-même (ce qui exclut les biographies), présentés comme directement référentiels (ce qui exclut les romans), et portant sur une vie entière ou sur l'essentiel d'une vie (ce qui exclut à la fois les souvenirs d'enfance, les récits détachés d'épisodes de la vie adulte, et les journaux intimes). Je rappelle la définition que j'avais prise comme base de travail dans le *Pacte autobiographique* : « Récit rétrospectif en prose qu'une personne réelle fait de sa propre existence, lorsqu'elle met l'accent sur sa vie individuelle, en particulier sur l'histoire de sa personnalité »¹⁷. Sur deux points je serai ici moins restrictif : j'accepterai les autobiographies en vers, dans la mesure où j'en trouverai (mais le cas est excessivement rare) ; surtout je laisserai tomber la clause « en particulier sur l'histoire de leur personnalité », qui correspond en fait à une « variété » psychologique et intime dominante dans les textes littéraires depuis Rousseau. Mais pour beaucoup de gens, l'histoire de leur personnalité, c'est d'abord l'histoire de leur accomplissement social : un métier, une carrière, une œuvre. Il me suffira que l'auteur parle de ce qui est vraiment le « projet » de sa vie, et qu'il l'envisage de manière globale.

Le répertoire comportera aussi bien les textes publiés que les textes restés manuscrits ; aussi bien des textes très courts (brochures de quelques pages) que des récits-fleuves.

Cette définition m'amènera, j'en ai conscience, à réunir des choses assez disparates, et à séparer des choses qui se ressemblent. Cela peut être un inconvénient, ou un avantage, selon la manière dont on s'y prend.

Certes, les textes seront disparates ; mais du coup ils montreront la grande variété du réel. Tout se passera comme si je me demandais, sans préjugé : « comment un individu de tel groupe, au XIX^e siècle, pouvait-il raconter sa vie ? ». Je verrai l'éventail des situations possibles. S'il s'agit d'instituteurs, cela ira de la chronique manuscrite de la famille Sandre jusqu'aux mémoires de Férard, qui sont comme un traité de pédagogie et d'histoire publiés chez un éditeur parisien. Cela ira des textes de « persécutés » jusqu'aux bilans d'accomplissements exemplaires. Du *curriculum vitae* sec jusqu'aux méandres de la rédaction scolaire. Etc. Ce n'est pas à moi de choisir, ni de trier un corpus sur mesure facile à utiliser pour un historien ou un sociologue. Je dirai simplement tout ce que, dans le champ défini par cette question, j'ai vu.

Mais bien sûr, sinon dans le répertoire lui-même, du moins dans les études qui l'accompagneront, j'irai un peu au-delà. Je mettrai en relation ces textes avec les genres voisins. Pour les instituteurs, comment ne pas parler aussi de l'ensemble de leurs pratiques d'écriture (poèmes, romans, monographies locales, ou manuels pédagogiques) ? Comment ne pas situer les autobiographies spontanées par rapport au corpus des autobiographies écrites en réponse à une enquête ou dans le cadre d'un « concours d'autobiographies » ? Pour tel autre corpus, celui des autobiographies spirituelles, pourquoi ne dresserais-je pas, à côté, un mini-corpus de journaux intimes ? Donc, autour du répertoire lui-même, j'essaierai de reconstituer le paysage générique qui lui donne sens.

Classement interne du corpus

Quel ordre suivre pour l'exploration du corpus, et pour la construction du répertoire ? Sûrement pas de A à Z, ni de 1789 à 1914, sous peine de tomber dans un inventaire instructuré,

et dans le désespoir en face de monceaux de fiches incohérents. La diversité du fatras ne prend sens que par rapport à une unité. Cette unité ne m'a paru pouvoir être que celle de groupes sociaux : des ensembles de gens ayant des pratiques analogues, partageant une même histoire. Mon projet est donc d'histoire sociale autant que d'histoire littéraire : l'une par l'autre.

Comme la périodisation, cette division est un « cadre d'observation », auquel ne correspond pas forcément une unité de l'objet observé. Le danger au début d'une recherche de ce genre est de tomber dans un sociologisme un peu naïf. Faut-il espérer que les archives autobiographiques du XIX^e siècle soient comme une petite arche de Noé où chaque espèce sociale serait venue déposer de quoi se reproduire ? Position un peu simple, fondée soit sur une théorie de la littérature comme « reflet » de la réalité sociale, soit sur l'idée que l'autobiographie serait un « droit de l'homme » (prétendu universel, mais en fait réservé aux classes dominantes, etc.). La réalité est plus compliquée : d'un côté le mot « autobiographie » couvre des pratiques d'écritures très différentes ; d'autre part, on va retrouver, à travers tous les groupes sociaux, les mêmes pulsions ou stratégies d'écriture (oscillant entre deux pôles : exemplarité/persécution). Mais une fois ces précautions prises, la répartition en groupes est un bon observatoire. Elle permet de penser de manière efficace à la « communication autobiographique » dans la société (textes circulant en circuit fermé dans de petits groupes, liés à la vie interne et aux rites du groupe, ou textes faisant appel à la lecture d'autres groupes, fonctionnant à la curiosité, au scandale ou à la notoriété), et à la manière dont sont vécus les problèmes d'échec et de réussite dans chaque groupe. Elle permet aussi de constater des distorsions certes bien prévisibles, mais pas aussi absolues qu'on pourrait le croire. Pourquoi étais-je si content de découvrir, dans le récit d'Antoine Orillon, une autobiographie de domestique ? Parce que les domestiques représentaient en France au XIX^e siècle le quatorzième de la population active (soit un million de personnes) et que les historiens qui ont étudié ce groupe n'avaient retrouvé aucun récit direct¹⁸. On écrivait sur eux : eux n'écrivaient pas. Faute de savoir écrire ? Ou parce que, à la différence des compagnons artisans, ou des ouvriers, ils

n'ont guère connu d'organisation professionnelle ou militante?...

Le problème est encore plus spectaculaire si l'on pense au monde paysan. L'absence d'autobiographie paysanne était prévisible : le monde rural traditionnel constitue par définition un espace culturel « anti-autobiographique » : insularité, temps cyclique, oralité, vie communautaire. Mais ce monde rural a été ébranlé par la Révolution et par les guerres de l'Empire, puis par l'exode vers les villes, qui s'accélère à partir du milieu du siècle. On peut faire l'hypothèse que l'autobiographie apparaît là où cette civilisation traditionnelle se fissure : mais c'est sous les formes les plus diverses. L'autobiographie est d'abord liée à la *mobilité sociale* : le monde rural (idéalisé ou non) est la toile de fond de nombreux récits d'enfance d'ouvriers ou de bourgeois directement venus de la campagne. Elle est liée aussi aux différentes formes de la *déviance* : paysans criminels, comme Pierre Rivière ; handicapés physiques, comme Xavier Thiriat ; et tous les petits paysans et paysannes, bergers et bergères qui ont eu des apparitions, ou sont morts en odeur de sainteté¹⁹. Mais elle peut être liée, aussi bien, comme en témoignent de nombreux livres de raison, à la *gestion de l'entreprise*²⁰. Il n'y a pas que l'industrie et le commerce qui aient eu leurs *self-made men* : la première grande autobiographie de paysan qui ait vu le jour, celle d'Henri Norre, *Comment j'ai vaincu la misère*, n'est pas du tout un document ethnographique émouvant, comme l'était, sur le plan de la fiction, *La Vie d'un simple* d'Émile Guillaumin, mais un récit exemplaire indiquant aux autres paysans la voie du succès²¹. Elle peut enfin être liée à une prise de conscience tragique de l'histoire, comme dans la chronique familiale d'Isaïe-Marcellin Thomasset, *Paysages de ma vie*, paysages menacés de disparition que Thomasset, paysan-instituteur savoyard de la fin du siècle, a voulu fixer²².

En face de ces groupes immenses aux autobiographies erratiques, on trouvera des groupes très restreints à forte densité autobiographique (écrivains, personnel politique), — on s'y attendait. Et beaucoup de cas intermédiaires.

Comment vais-je définir ces différents groupes ? Je devrais partir d'une synthèse d'histoire sociale quadrillant systématiquement la société française du XIX^e siècle. J'ai préféré travailler empiriquement, progressivement, en m'attaquant à

tel secteur du corpus, puis à tel autre, en fonction des circonstances, et au gré de mes désirs. Ce n'est pas une bonne méthode. Ou plutôt, ce ne serait pas une bonne méthode s'il s'agissait d'un travail d'équipe (et encore moins si je devais faire un rapport pour obtenir une subvention d'un organisme pour financer le projet...). Mais travaillant seul je prends la méthode qui me convient. Je vais grignoter le corpus.

Mon intention, en effet, n'est pas de faire de ce Répertoire un *livre*. Il s'agit là d'un travail immense. Au rythme où j'ai commencé à y travailler en 1979, il me faudrait un bon siècle pour l'achever, si tant est qu'une chose pareille puisse s'achever. Or j'ai besoin pour travailler de voir assez rapidement le produit de mon travail et de le communiquer. D'autre part les destinataires d'un tel répertoire ne s'intéressent jamais à sa totalité, mais à la partie qui correspond à leur domaine. L'élaboration et la publication fragmentaires arrangent donc tout le monde. Autre avantage : la convivialité. Ce projet reste ainsi ouvert à tous : je ne prends pas une concession de cent ans pour l'exploitation de ce gisement. La cote Ln 27 est à tout le monde, et je serai ravi (et soulagé, peut-être) que d'autres s'y mettent.

Par où commencer ? Mon idée est de laisser pour plus tard (ou pour jamais) deux secteurs du corpus qui ont déjà fait l'objet d'inventaire ou d'études. D'abord ce que j'appellerai les *lignes de crête* du paysage autobiographique, qui ont toujours été les plus éclairées et qui correspondent aux textes les plus lus : les autobiographies d'écrivains, et les autobiographies des acteurs de la vie politique et militaire. Ensuite, les *lignes de faille* sur lesquelles depuis une vingtaine d'années se sont penchés les historiens militants : qu'il s'agisse des autobiographies de gens du peuple, rééditées chez Maspero dans la collection « Actes et mémoires du peuple », ou des « vies parallèles » transgressives publiées par Michel Foucault²³. Chacun cherche à se trouver des ancêtres, et sans doute ai-je moi aussi ma mythologie, puisque j'ai choisi de m'intéresser d'abord aux parties moyennes du paysage, plaines et côteaux. J'avoue avoir ma curiosité éveillée quand je rencontre dans mes dépouillements un titre comme *Mémoires d'une inconnue*. Il est vrai qu'on a parfois des mécomptes, comme lorsque j'ai consulté avec fièvre un livre intitulé *Mémoires d'anonymes et*

d'inconnus (1814-1850), recueillis et publiés par Paul Ginesty (1907), pour m'apercevoir qu'il s'agissait non d'autobiographies, mais de témoignages fragmentaires essentiellement sur Napoléon. En revanche je me suis senti en pleine sympathie avec un professeur de lycée, Alexandre Martin, qui, publiant ses souvenirs d'enfance en 1907 s'est interrogé dans sa Préface, « Pourquoi ces souvenirs ? » :

Peut-être mes enfants, s'ils me ressemblent, seraient-ils heureux, quand je n'existerai plus, de trouver dans un tiroir quelques cahiers de mon écriture, où revivrait un peu leur père. Mais le public! Qu'est-ce que ça peut bien lui faire, ma vie, mes sentiments, mes pensées ?

Mon Dieu! je suis le premier venu. Mais que de fois ai-je fait, avec plaisir, et même profit, causer le premier venu aussi pour entrer un peu dans sa vie et dans son âme. Sans doute les Mémoires écrits de Retz, de Saint-Simon et de Rousseau m'intéressent; mais oserai-je avouer que les Mémoires parlés de tel paysan, de tel ouvrier, de tel expéditionnaire, ont eu parfois pour moi un intérêt non moins vif ? [...] ²⁴.

Et il développe son idée dans une direction tout à fait ethnographique ou sociologique. En biologie, on commence à connaître le fonctionnement des organes, mais « la physiologie intime de la cellule reste encore mystérieuse ». Même chose pour le corps social : sait-on vraiment ce que vit, sent, fait, pense, cet atome social qu'est l'individu ? En publiant son autobiographie, il va donc contribuer à cette connaissance. Certes, la sociologie du XIX^e siècle avait commencé à s'intéresser aux « cellules de base » : mais si Le Play, par exemple, a fait la description minutieuse de la vie économique de petites cellules familiales, il n'a pas eu l'idée de noter des récits de vie ²⁵. Là où Alexandre Martin se trompe, c'est quand il suppose que cette curiosité ethnographique est celle du public de son époque : mais, avec le recul historique, c'est devenu la nôtre. Pour mettre toutes les chances de son côté, il se compare à un petit maître de la peinture hollandaise :

Le naïf récit d'une vie obscure, s'il est fait sans trop de gaucherie, peut intéresser par lui-même, comme certains petits tableaux qui, sans figurer parmi ceux des maîtres de la peinture intime, sans être d'un Metzou ou d'un Van Ostade, plaisent pourtant par un air de familiarité et de franchise ²⁶.

Peut-être est-ce là aussi mon fantasme : transformer le XIX^e siècle en un intérieur hollandais, le tapisser d'honnêtes et candides chroniques familiales. Ce n'est pas un hasard si, à l'origine des deux sections du Répertoire que j'ai déjà réalisées, il y a la découverte d'un manuscrit de ce genre.

D'abord dans mes propres archives familiales, j'ai retrouvé une longue autobiographie écrite par mon arrière-grand-père, Xavier-Édouard Lejeune (1845-1918), employé de commerce autodidacte, qui a travaillé dans les magasins de nouveautés sous le Second Empire, puis dans le commerce de la fourrure. J'ai travaillé à préparer une édition de son texte²⁷, et du coup j'ai décidé de commencer l'exploration de la cote Ln 27 par les commerçants, les financiers et les ingénieurs. J'ai publié ce premier fragment de répertoire²⁸, et je viens de reprendre ici en les développant les indications de méthode qui accompagnaient cet essai.

Ensuite une amie m'a communiqué les mémoires d'un de ses ancêtres, Louis Magnier, né en 1791, élève en 1809 de l'École Normale Supérieure, professeur de lycée à Orléans, Douai et Rouen de 1811 à 1845, et professeur de Faculté à Poitiers de 1845 à 1848. Auteur de quelques ouvrages scolaires, il avait essayé sur ses propres enfants une nouvelle méthode pour leur apprendre le latin : il leur parlait en latin dès les premiers jours de leur vie, et tout au long de leur enfance (*Expérience d'un père sur l'enseignement du latin. Plan d'éducation*, 1835). En 1859 il occupa quelques mois à écrire ses *Souvenirs* que la famille a pieusement conservés, et qui sont à la fois une autobiographie professionnelle, une chronique familiale et un récit exemplaire. Pour mesurer l'originalité du document, j'ai décidé d'explorer dans la cote Ln 27 les vies d'enseignants. Mais il y a enseignant et enseignant : peu de rapports entre les « primaires » et les « secondaires ». J'ai donc commencé par le corpus des autobiographies d'instituteurs, qui sera publié par la revue *Histoire de l'éducation*²⁹. Louis Magnier reste en réserve pour le corpus suivant, celui des membres de l'Université (secondaire et supérieur).

Et ensuite, tout le reste : paysans, artisans, ouvriers, bien sûr. Mais aussi médecins, artistes, religieux, criminels... Mais aussi notables, journalistes, écrivains, hommes politiques, militaires, etc. Parfois ces catégories se recoupent : un système de renvoi permettra de les articuler. Parfois aussi je pourrai délimiter des corpus selon d'autres critères : soit une micro-périodisation (par exemple la période 1789-1814), soit un problème de forme (étude du phénomène de l'autobiographie écrite « en collaboration », « recueillie », etc.), ou étudier un

groupe qui virtuellement recoupe tous les autres : celui des femmes. Bien sûr, il y a femme et femme, je serai amené à subdiviser. Mais j'ai déjà commencé les dépouillements...

J'arrête là, conscient du caractère chimérique de ce Répertoire. C'est un fantasme de collectionneur, ou de qui voudrait « faire concurrence à l'état-civil »... Et sans doute l'idée de cette reconstitution unanimiste des voix du passé est-elle plus belle que ne sera jamais sa réalisation, par moi ou par d'autres... Mais c'est elle qui permet de travailler.

Université de Paris-Nord

Notes

- ¹ Le *Catalogue* lui-même (dont la publication a commencé en 1867 et qui couvre la période 1840-1925) est d'une très grande richesse. Les différents volumes de *Tables* qui l'accompagnent comportent une rubrique intitulée « Mémoires, souvenirs », fort précieuse pour contrôler et compléter les indications fournies par la cote Ln 27, mais plus limitée en ce sens que beaucoup de « publications privées » lui échappent. Et la première Table indique : « Les mémoires auto-biographies, voy. au nom des auteurs »... De 1840 à 1915, 995 titres ont été répertoriés dans cette rubrique.
- ² « Extrait d'un manuscrit autographe du nommé Bertrand, déterreur de cadavres », in Ambroise Tardieu, *Étude médico-légale sur les attentats à la pudeur*, Paris, Baillière, 1878, p. 114-121.
- ³ Dans le cadre de l'émission « Matinales » à France-Culture le 4 juillet 1980. J'avais reçu quatre réponses me signalant des documents familiaux. Depuis plusieurs années « Matinales » pratiquait ce genre d'appel (actuellement abandonné) pour alimenter sa rubrique « La lettre de famille ».
- ⁴ Il existe des appels de ce genre, mais qui portent le plus souvent sur la mémoire proche : l'émission lancée par Jacques Martin en septembre 1983 « Si j'ai bonne mémoire » (A2, le dimanche), jeu télévisé où l'on demande aux téléspectateurs d'envoyer un bref récit de leur vie, à propos duquel on met ensuite leur mémoire à l'épreuve ; ou bien le concours annuel de Radio-Bleue, qui draine un certain nombre d'autobiographies.
- ⁵ Archives Nationales, F 12 5177.
- ⁶ Dans « L'autobiographie à compte d'auteur », *Revue des Sciences Humaines*, 1983, n° 4, j'ai essayé, à partir d'un corpus contemporain, de dégager les trois types de discours qu'on rencontre dans l'autobiographie : le discours de l'exemple, celui de la nostalgie, et celui de la persécution, qui est très largement dominant.
- ⁷ Ces appréciations sont celles données par la *Biographie Universelle* de Michaud. Quand j'ai fait ce sondage dans la lettre D, Dutens était « à la

reliure », et Desforges, lui, est toujours « à la réserve ». En attendant de faire directement leur connaissance, j'ai consulté Michaud pour les situer.

- ⁸ On pourrait penser que par définition un texte autobiographique renseigne sur son auteur, donne sa date de naissance, son statut social, sa carrière. Or souvent je n'arrive pas à en tirer ce genre d'information... Dollet se dit « berger champenois », il a passé de longues années à étudier à Paris avant d'entreprendre un voyage en Allemagne puis au Proche-Orient. Impossible de savoir quand il est né, de quoi il a vécu. Ce n'est pas maladresse : ces informations restent dans l'implicite parce que ses destinataires d'alors, en Champagne, les connaissaient ou pouvaient les deviner. Mais à nous, elles échappent...
- ⁹ Pour l'étude de la production autobiographique actuelle, dans la mesure où elle passe par le livre, le meilleur instrument de travail est la bibliographie annuelle *Un an de nouveautés*, Éditions Professionnelles du Livre, « Répertoire Livres Hebdo », dont la rubrique 921 s'intitule « Mémoires, souvenirs, autobiographies ». Cette rubrique (qui comprend, outre les nouveautés françaises, les rééditions en collections de poche et les traductions d'autobiographies étrangères) a répertorié 333 publications pour l'année 1981, et 282 pour l'année 1982.
- ¹⁰ Louis Kaplan, *A Bibliography of American Autobiographies*, Madison, University of Wisconsin Press, 1962, XII-372 p. Ce répertoire recense les autobiographies publiées jusqu'en 1945 (environ 6000 titres). Il a été récemment prolongé par celui qu'a élaboré Mary Louise Briscoe, *American Autobiography 1945-1980, A Bibliography*, University of Wisconsin Press, 1982 (environ 5000 titres).
Il existe également des bibliographies conçues sur le même modèle, mais concernant seulement un groupe défini. Recoupant en partie le travail de Mary Louise Briscoe vient de paraître un répertoire d'autobiographies féminines : Patricia K. Addis, *Through a Woman's I, An Annotated Bibliography of American Women's Autobiographical Writings, 1946-1976*, The Scarecrow Press, Metuchen, N.J. and London, 1983.
- ¹¹ Richard G. Lillard, *American Life in Autobiography*, Stanford University Press, 1956, VI-140 p.
- ¹² Yvan Lamonde, *Je me souviens. La littérature personnelle au Québec (1860-1980)*, Québec, Institut Québécois de Recherches sur la Culture, collection « Instruments de travail », n° 8, 1983, 275 p.. Yvan Lamonde répertorie, mais en les distinguant, les autobiographies (au sens où je l'entends), les mémoires, les journaux intimes, et les souvenirs (« constitués d'évocations d'un passé le plus souvent fragmenté, sans intention de totalisation »). Les notices descriptives très détaillées sont rangées en ordre alphabétique, mais à la fin du volume une série de tableaux permettent de les classer par genre et par époque.
- ¹³ Pour les mémoires, voir en particulier *Les Sources de l'histoire de France XVII^e siècle (1610-1715)*, tome II (Mémoires et Lettres), 1913, et tome VI (Histoire maritime et coloniale, Histoire religieuse), 1932. Pour les livres de raison, le tome VIII (Histoire provinciale et locale), 1935. Voir aussi Robert Mandrou, *Introduction à la France moderne (1500-1640)*, Albin Michel, 1961, p. 369-371.
- ¹⁴ La connaissance de cette première période de l'autobiographie moderne a été renouvelée récemment par la publication d'inédits : *Mémoires de*

Jamerey-Duval, publiés en 1981 aux Éditions du Sycomore par Jean-Marie Goulemot, et *Journal de ma vie* de Jacques-Louis Ménétra, publié en 1982 aux éditions Montalba par Daniel Roche. Aux analyses de Jean-Marie Goulemot et de Daniel Roche, il faut ajouter l'introduction écrite par René Démoris en 1977 pour une réédition des *Mémoires* de Casanova chez Garnier-Flammarion.

- 15 Ferdinand Brunetière, « La littérature personnelle » (1888), repris dans *Questions de critique*, Calmann-Lévy, 1897, p. 211-252. Ce pamphlet dirigé contre le « développement maladif et monstrueux du *Moi* » est avant tout une réaction à la publication de journaux, correspondances ou mémoires d'écrivains.
- 16 De 1876 à 1885, 78 livres répertoriés ; de 1906 à 1915, 385 livres. Mais ces chiffres sont sujets à caution : la rubrique « Mémoires, souvenirs » est très hétérogène et partielle (puisqu'elle renvoie, aussi, aux noms des auteurs), et on n'est pas sûr qu'à trente ans de distance les mêmes critères aient présidé au choix. D'autre part cette augmentation doit être resituée dans l'augmentation générale de la production imprimée.
- 17 *Le Pacte autobiographique*, Seuil, 1975, p. 14. Voir aussi sur le problème de la définition « Le pacte autobiographique (bis) », *Poétique*, n° 56, novembre 1983, p. 415-434.
- 18 Pierre Guiral et Guy Thuillier, *La Vie quotidienne des domestiques en France au XIX^e siècle*, Hachette, 1978, p. 14.
- 19 *Moi, Pierre Rivière (...), un cas de parricide au XIX^e siècle présenté par Michel Foucault*, Gallimard/Julliard, coll. « Archives », 1973 ; Xavier Thariat, *Journal d'un solitaire*, Remiremont, Librairie de Mme Leduc, 1868 ; *Vie de Mélanie, bergère de la Salette, écrite par elle-même. Son enfance (1831-1846)*, Mercure de France, 1912.
- 20 Dans *Les Livres de raison (1328-1870)*, exposition du 16 novembre 1954 à la Maison des Chambres d'Agriculture, on trouvera les références et des extraits de livres de raison de cultivateurs du XIX^e siècle.
- 21 Découvert en 1910 par Daniel Halévy, publié en 1932 par Émile Guillaumin, le récit d'Henri Norre, *Comment j'ai vaincu la misère*, est une autobiographie de pionnier. Il montre ce qu'on peut faire avec du courage et avec des méthodes de culture modernes : « Sans le secours de personne et par un temps bien dur, j'ai atteint le but visé il y a près de quarante ans : me sentir à l'abri du besoin, être roi chez moi ». Mais on trouve, bien avant Norre, des autobiographies « exemplaires » d'entrepreneurs ruraux : par exemple J.-C. Potel-Lecouteux, propriétaire-cultivateur à Créteil, *Quarante ans de travaux agricoles (de 1822 à 1863)*, Paris, Imprimerie E. Martinet, 1863, 16 pages.
- 22 Isaïe-Marcellin Thomasset, *Paysages de ma vie 1838-1903*, Imprimerie Gaillard (B.P. 29, 73230 St-Alban-Leysses), collection « Gens de Savoie » animée par l'Abbé Lucien Chavoutier, 1980, 110 p.
- 23 Deux volumes seulement ont paru dans la collection fondée en 1978 par Michel Foucault : *Herculine Barbin, dite Alexina B.*, en 1978 (autobiographie d'un(e) hermaphrodite), et *Le Cercle amoureux d'Henry Legrand*, d'après ses manuscrits cryptographiques conservés à la Bibliothèque Nationale, en 1979.
- 24 *Tout petit monde ! Souvenirs d'un enfant de Bar*, par Alexandre Martin, agrégé de l'Université, Bar-le-Duc, Impr. Comte-Jacquet, 1907, p. 2-3.

- ²⁵ F. Le Play, *Les Ouvriers européens*, Tours, Mame, 1879, 6 volumes.
- ²⁶ Alexandre Martin, *op. cit.*, p. 4-5.
- ²⁷ Xavier-Édouard Lejeune, *Les Étapes de la vie, mémoires d'un employé de commerce au XIX^e siècle*, édition établie et présentée par Michel et Philippe Lejeune, à paraître en 1984 aux Éditions Montalba.
- ²⁸ « Autobiographie et histoire sociale au XIX^e siècle », *Revue de l'Institut de Sociologie*, 1982, n° 1-2, p. 209-234.
- ²⁹ « Les autobiographies d'instituteurs au XIX^e siècle », à paraître dans *Histoire de l'éducation*, 1985, n° 1.